



**Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
EN SIX LOTS DE VENTE**

Sur la commune de MARSEILLE

PREMIER LOT DE VENTE

**A MARSEILLE (13004), 30 Avenue d'Haïti, Bâtiment B,
UN STUDIO**

SUR UNE MISE A PRIX DE 88 000,00 €

**Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchère**

Visite le Lundi 28 Avril 2025 de 14 h à 15 h

DEUXIEME LOT DE VENTE :

**A MARSEILLE (13007), 1 rue Ernest Duchesne
UN STUDIO ET UNE CAVE**

SUR UNE MISE A PRIX DE 90 000,00 €

**Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchère**

Visite le Lundi 28 Avril 2025 de 9 h 30 à 10 h 30

TROISIEME LOT DE VENTE :

**A MARSEILLE (13007), 3 rue Ernest Duchesne
QUATRE CHAMBRES DE SERVICE**

Sur une mise à prix de 100 000,00 €

**Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchère**

Visite le Lundi 28 Avril 2025 de 10 h 30 à 11 h 30

QUATRIEME LOT DE VENTE :
A MARSEILLE (13009), 4 Avenue Legre
Résidence Saint Germain,
UN APPARTEMENT DE TYPE 1

Sur une mise à prix de **120 000,00 €**
Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchère

Visite le **Lundi 28 Avril 2025 de 16 h 00 à 17 h 00**

Sur la commune des DEUX ALPES

CINQUIEME LOT DE VENTE :
A MONT-DE-LANS 38860 (Isère),
1 rue de la Sagne, Résidence LE TYROL,
UN STUDIO ET UNE RESSERRE A SKI

Sur une mise à prix de **100 000,00 €**
Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carence d'enchère

Visite le **Jeudi 24 Avril 2025 de 16 h 00 à 17 h 00**

SIXIEME LOT DE VENTE :
A LES DEUX ALPES 38860 (Isère) - 3 rue de Tête Moute
UN APPARTEMENT DE DEUX PIECES ET UNE RESSERRE A SKI

Sur une mise à prix de **170 000,00 €**
Avec faculté de baisse du quart puis de la moitié
en cas de carences d'enchères

Visite le **Jeudi 24 Avril 2025 de 15 h à 16 h 00**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 7 MAI 2025 À 9 H 30

à l'audience qui se tiendra par devant la Chambre des Criées
du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, au Palais de Justice, Salle 8,
25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Sur la commune de MARSEILLE,

PREMIER LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE
(13004), 28 à 38 Avenue d'Haïti, sans le lot de volume
1002 cadastré section 815 l n° 128 - lieudit 28 Av. d'Haï-
ti pour une contenance de 00 ha 30 a 88 ca,

Lot n° 101 : Dans l'immeuble B, un studio au rez-de-chaussée,
Et les 66/10000èmes des parties communes générales,
Et les 39/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 05-11-2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le studio se compose d'une entrée, une salle d'eau avec WC, un séjour, une cuisine, une loggia,
inoccupés.

Le certificat de mesurage établi le 25-11-2024 conclut à une superficie de 34,74 m².

DEUXIEME LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13007), 1 à 5 rue Ernest Duchesne, cadastré section 832 B n° 147 – lieudit 1.3.5 Rue Ernest Duchesne pour une contenance de 00 ha 61 a 10 ca,

Lot n° 1 : Un studio au rez-de-chaussée,
Et les 93/10454èmes des parties communes générales,
Et les 23/1000èmes des parties communes de l'immeuble.

Lot n° 24 : La cave portant le numéro 15 au sous-sol,
Et les 93/10543èmes des parties communes générales,
Et les 23/1000èmes des parties communes de l'immeuble.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice Associé à Marseille, a établi le 25-09-2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que l'appartement se compose d'une entrée, un couloir de circulation distribuant une cuisine, un séjour, une chambre et une salle d'eau avec WC, d'une loggia,

occupés.

Le certificat de mesurage établi le 25-09-2024 conclut à une superficie de 44,39 m².

TROISIEME LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13007), 1 à 5 rue Ernest Duchesne cadastré section 832 B n° 147 lieudit 1.3.5 rue Ernest Duchesne pour une contenance de 00 ha 61 a 10 ca,

Lot n° 118 : Dans l'immeuble B, une chambre de service numéro 1 au rez-de-chaussée, côté gauche,
Et les 25/10543èmes des parties communes générales,
Et les 7/1000èmes des parties communes de l'immeuble.

Lot n° 119 : Dans l'immeuble B, une chambre de service numéro 2, au rez-de-chaussée, côté gauche,
Et les 24/10543èmes des parties communes générales,
Et les 7/1000èmes des parties communes de l'immeuble.

Lot n° 120 : Dans l'immeuble B, une chambre de service numéro 3, au rez-de-chaussée, côté gauche,
Et les 24/10543èmes des parties communes générales,
Et les 7/1000èmes des charges parties communes de l'immeuble.

Lot n° 121 : Dans l'immeuble B, une chambre de service numéro 5 au rez-de-chaussée côté gauche,
Et les 24/10543èmes des parties communes générales,
Et les 7/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 25-09-2024 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que les lots 121, 120, 119 et 118 constitue des chambres de services situées au rez-de-chaussée côté gauche.

Le lot n° 121 est inoccupé. Le certificat de mesurage établi le 25-09-2024 conclut à une superficie de 11,22 m².

Le lot n° 120 est inoccupé. Le certificat de mesurage établi le 25-09-2024 conclut à une superficie de 11,85 m².

Le lot n° 119 est occupé. Le certificat de mesurage établi le 25-09-2024 conclut à une superficie de 11,63 m².

Le lot n° 118 est occupé. Le certificat de mesurage établi le 25-09-2024 conclut à une superficie de 12,11 m².

QUATRIEME LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13009) – 693 Avenue de Mazargues, Résidence SAINT GERMAIN cadastré section 849 T n° 87 – lieudit 693 Avenue de Mazargues – pour une contenance de 01 ha 68 a 20 ca,

Lot n° 2002 : Un appartement de type 1 situé au rez-de-chaussée derrière et à gauche,
Et les 24/10000èmes des parties communes générales,
Et les 114/10000èmes des parties communes spéciales du bâtiment.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 03-10-2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il s'agit d'un appartement de type 1 situé au rez-de-chaussée derrière et à gauche qui se compose d'une entrée, d'un dégagement distribuant un WC et une salle d'eau, d'un second dégagement conduisant à un séjour et cuisine, d'une loggia, **occupés**.

Le certificat de mesurage établi le 03-10-2024 conclut à une superficie habitable de 42,25 m².

Sur la commune des DEUX ALPES,

CINQUIEME LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à MONT-DE-LANS (Isère - 38860) – lieudit Pré Long cadastré section AL n° 474 – lieudit 1 Rue de Sagnes – pour une contenance

de 00 ha 49 a et 01 ca,

Lot n° 16 : un studio au 2^{ème} étage,
Avec les 91/10081èmes des parties communes générales.

Lot n° 104 : une resserre à skis située au sous-sol,
Avec les 1/10081ème des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Cyril N'KAOUA, Commissaire de Justice associé à Grenoble, a établi le 12-09-2024 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien se compose d'un hall d'entrée, un coin montagne immédiatement à droite dans le hall d'entrée, une salle de bains à droite dans le hall d'entrée, un WC à droite dans le hall d'entrée, un coin cuisine ouvrant sur le séjour, un balcon terrasse donnant côté sud et un casier à ski n° 17 au niveau -1, **inoccupé**.

Le certificat de mesurage établi le 12-09-2024 conclut à une superficie de 34,15 m² outre en annexe 7,37 m² (balcon et local à skis).

SIXIEME LOT DE VENTE :

Dans un ensemble immobilier situé à LES DEUX ALPES (Isère - 38860) – lieudit Pré-Long cadastré section AL n° 548, 552, 553, 554, 555, 567, 569, 571 et 573, lieudit 3 rue de Tête Moute pour une surface totale de 00 ha 65 a 84 ca,

Lot n° 1120 : Une resserre à skis portant le numéro 71,
Et les deux/dix millièmes (2/10000èmes) des parties communes générales.

Lot n° 1177 : Un appartement de deux pièces type E, porte n° 71,
Et les quatre-vingt-six/dix millièmes (86/10000èmes) des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Cyril N'KAOUA, Commissaire de Justice associé à Grenoble, a établi le 12.09.2024 le procès-verbal de description du bien situé 3 rue de Tête Moute, Résidence « Le Cabourg », lieudit Pré Long – 38860 LES DEUX ALPES qui se compose d'un hall d'entrée/couloir, un séjour au fond à droite, un coin cuisine en face du hall d'entrée, un WC à droite dans le couloir, une salle de bains au fond à droite dans le couloir, une chambre au fond du couloir et un casier à skis n° 71, **inoccupé**.

Le certificat de mesurage établi le 12-09-2024 conclut à une superficie de 48,37 m² outre les surfaces annexes de 6,71 m² (balcon et local à skis).

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**, Avocat au Barreau de Marseille, 43-45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE pour Avocat constitué sur le présent et ses suites.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le juge aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance de Marseille le 17 juillet 2015, confirmé par un arrêt d'appel du 24 mai 2017 et

actuellement définitif.

EN PRESENCE DE :

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 –

i.gadalla@eklar.com

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE** – 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 10 mars 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat